



Institution de Louis de Montgrand *Lecteur*
et de Martin Gosset *Acolyte*

Notre-Dame des Anges (Bihorel)
Vendredi 4 septembre 2020

Lectures

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens 4, 1-5

Psaume 36

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc 5, 33-39

Homélie

« Frères, que l'on nous regarde donc comme des auxiliaires du Christ » (1 Co 4, 1), dit Paul en parlant d'Apollos et de lui-même, ces deux apôtres qui, visiblement, ne font pas l'unanimité et semblent être prétextes à division.

Martin et Louis, vous voulez être des « auxiliaires » du Christ. Je rends grâce à Dieu de vous instituer l'un lecteur et l'autre acolyte, ensemble. Il n'échappe à personne que vous êtes différents mais que c'est bien le même Seigneur, le même Evangile, la même Eucharistie que vous voulez servir.

Permettez-moi, puisque vous êtes aux études, de vous inviter à réfléchir sur l'expression employée par Paul : « auxiliaires du Christ » ; d'autres traductions choisissent « serviteurs du Christ » pour traduire le mot grec.

La traduction liturgique privilégie « auxiliaire » pour réserver le mot français « serviteur » à diakonos. Ce sera une prochaine étape, si Dieu veut, l'ordination de diacre.

Dans le nouveau testament, l'expression grecque concernent essentiellement les gardes, les gardes du temple, du Grand prêtre ou de la prison. Paul se définit donc comme un garde au service du Christ. Il est à sa disposition. Veillez dans l'exercice de votre ministère et de votre vie –l'un doit influencer sur l'autre et réciproquement- à devenir de plus en plus, de mieux en mieux des gardes à la disposition de Jésus. Mystère de notre vocation qui nous fait grandir en liberté en renonçant à notre volonté propre. Est-ce possible ? Oui, car Jésus est notre rocher, il ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Gardes, vous le serez de la Parole de Dieu et de l'Eucharistie. Louis veilles à ce que la Parole soit bien proclamée et donc respectée ; Martin, veille à ce que l'Eucharistie soit respectée et donc adorée.

Gardes, vous êtes à la disposition de Jésus pour que Jésus soit bien identifiée lorsque sa Parole est proclamée, lorsque son Eucharistie est célébrée. Soyez attentifs à ne pas imposer votre

présence, du moins à ce que votre présence ne devienne pas une médiation trop opaque entre l'assemblée, entre les baptisés, entre les hommes de bonne volonté et Jésus lui-même.

En dehors de l'emploi du mot « auxiliaire » pour les gardes, le Nouveau testament emploie ce mot d'auxiliaire pour les choses de Dieu à quatre reprises seulement. Pour Luc (1,2) ce sont les témoins oculaires qui ont été auxiliaires de la Parole et ont entrepris de mettre par écrit le récit des événements concernant Jésus.

Les trois autres emplois sont de Paul. Il attribue à David cette grâce d'avoir été l'auxiliaire du dessein de Dieu (Ac 13, 36). Ensuite, il y a le texte que nous avons entendu où Paul revendique la qualité d'auxiliaire. Est-ce une prétention ? Dieu a-t-il besoin d'auxiliaires ?

Le quatrième emploi donne la réponse. C'est Jésus lui-même qui l'emploie sur le chemin de Damas en répondant à Paul : « qui es-tu Seigneur ? dit Paul - Je suis Jésus, celui que tu persécutes. Mais relève-toi, et tiens-toi debout ; voici pourquoi je te suis apparu : c'est pour te destiner à être auxiliaire et témoin de ce moment où tu m'as vu, et des moments où je t'apparaîtrai encore (Ac 26, 15-16).

Nous ne pouvons prétendre être un auxiliaire de Jésus qu'en recevant de Lui cette mission. Puisse votre vocation continuer de mûrir en faisant de vous des appelés, des choisis, des aimés pour la mission. Ne renversez jamais la logique de Dieu. Vous ne pouvez choisir une mission divine qu'en étant choisis. Ce sera notre prière pour vous, dans la joie et l'action de grâce pour votre disponibilité au choix de Dieu.

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen.